

Des voix: Bravo!

M. le Président: La présidence estime que, compte tenu des circonstances, la Chambre jugerait probablement comme acceptable que le Très honorable premier ministre (M. Mulroney) dépose ces documents, étant donné qu'il en avait manifesté l'intention dans ses remarques initiales. Je devrais peut-être demander à la Chambre si elle est d'accord pour que les documents soient déposés?

Des voix: D'accord.

* * *

PÉTITIONS

APPUI AU PROJET DE LOI C-55

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par les habitants de Calgary, Langdon, et Slave Lake en Alberta, et d'Ottawa, qui exhortent le Parlement à régler les problèmes posés par le processus de détermination du statut de réfugié au Canada et à rétablir l'équité, la justice et la célérité dans le système en adoptant le projet de loi C-55. A ces causes, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

* * *

● (1220)

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je voudrais que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Toutes les questions vont-elles rester au *Feuilleton*.

Des voix: D'accord.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. le Président: Je dois informer la Chambre que le député d'Oshawa (M. Broadbent) m'a adressé une demande pour qu'un débat d'urgence ait lieu ce soir en vertu de l'article 29 du Règlement. J'ai également été saisi d'une seconde demande en ce sens, de la part du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy).

Je donne la parole au député d'Oshawa.

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, comme vous venez de le signaler, dans la matinée, je vous ai effectivement donné avis de mon intention de demander en

Article 29 du Règlement

vertu de l'article 29 du Règlement, l'ajournement des travaux de la Chambre pour débattre d'une question d'importance cruciale pour la nation.

Il s'agit de l'accord de principe conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis dans le vaste domaine du libre-échange. A notre avis, cet accord remet en question l'essence même de la nation.

Voilà pourquoi, monsieur le Président, si vous tranchez en ma faveur, au moment opportun, je présenterai la motion qui convient.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, en présentant une demande aux termes de l'article 29 du Règlement pour la tenue d'un débat d'urgence, je voudrais dire que l'importance de la question nous y a tout d'abord incités. Il n'y a peut-être jamais eu de question plus importante débattue à la Chambre depuis des décennies.

Cela fait une semaine que nous demandons la possibilité de débattre la question à la Chambre.

Je voudrais également signaler à l'attention de la présidence que les documents que le premier ministre (M. Mulroney) a déposés aujourd'hui sont appelés «Éléments de l'Accord». Nombre de conséquences et de détails importants font défaut. Nous présumons que nous ne pourrions les obtenir que grâce à un débat approfondi et un dialogue à la Chambre. L'incidence sur l'agriculture, sur l'Accord automobile et d'autres domaines est telle que beaucoup de groupes intéressés et de milieux importants au Canada sont profondément inquiets et se demandent ce matin quelle est la signification de cet accord. Ils ne seront en mesure de se renseigner que si la Chambre a la possibilité de débattre la question le plus tôt possible.

M. le Président: Je veux assurer au député d'Oshawa (M. Broadbent), au député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) et à d'autres députés que la présidence juge cette question très importante, comme on l'a signalé à la Chambre, à l'instar de tous les députés, bien que les avis soient partagés quant à appuyer ou à rejeter la mesure.

Toutefois, je constate que nous avons maintenant eu un débat prolongé qui sera suivi de la période des questions cet après-midi. Le gouvernement a fait valoir que les documents sur l'Accord seront renvoyés à un comité.

Une voix: Quand?

M. le Président: J'entends un député demander: «Quand?» Le vice-premier ministre (M. Mazankowski) et les leaders à la Chambre pourraient peut-être en discuter. Pour aujourd'hui au moins, nous devrions sans doute nous en tenir au cours normal des choses. J'imagine, naturellement, que l'on parlera longuement pendant la période des questions de certains des aspects que viennent de soulever les deux députés.